



Fuveau est un village perché, typiquement provençal. Les rues y sont escarpées ; sur le Cours, les platanes prodiguent une ombre bienfaitrice et l'imposante église, néogothique, affiche un air de baroque italien. Avec ses 300 hectares et plus de 10 000 habitants, la commune s'articule autour d'un piton moyenâgeux dominant les rues et boulevards du XIX<sup>e</sup> siècle.

Depuis la table d'orientation rue Rondet et sur bon nombre de points culminants de la commune, le regard se promène sur un magnifique panorama sur la montagne Sainte-Victoire et le plateau du Cengle et, de l'autre côté, les collines de Mimet.

Bien que l'origine de Fuveau remonte à 2000 ans, son nom n'apparaît pour la première fois dans les écrits qu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord implantée sur la colline Saint-Michel où demeure une superbe chapelle de style roman, la population colonise, au X<sup>e</sup> siècle, le piton de la Rocaoudo où est actuellement dressée l'église du village. Les vieux quartiers se sont ainsi articulés autour d'elle et de l'ancien château des Peyssonels, demeure des principaux seigneurs et coseigneurs de Fuveau.

En prenant le temps de flâner dans les ruelles étroites et sinueuses, vous serez les témoins privilégiés de son histoire : la porte de Bassac (conservée quasiment en l'état), la chapelle Saint-Roch (dédiée au saint qui aurait protégé le village lors de la grande peste de Marseille en 1720), le Cercle Saint-Michel, les rues du Figuier et Barthelemy Niollon où ont été tournées des scènes du « Boulanger de Valorgue » avec Fernandel...

La partie basse du village avec ses grands boulevards à l'ombre des platanes, date en grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Le village vivait alors à l'unisson de la production minière.

## D'autres idées de balades

-  **Gardanne** - Chemin des Énergies : 2,7 km - 1 h 00
-  **Gréasque** - Sentier de la Mine : 13,6 km - 4 h 00
-  **Meyreuil** - Le Défens : 4,6 km - 1 h 30
-  **Mimet** - Le Baou Traouqua : 7 km - 2 h 30
-  **Peynier** - Entre village et collines : 8,4 km - 2 h 40
-  **Trets** - Balade dans les vignes : 8,8 km - 3 h 00

## Informations pratiques

### Sécurité : restez sur les sentiers balisés

Vous pénétrez dans un espace naturel. Respectez les sentiers balisés et restez vigilants sur les risques liés à votre activité. En cas d'accident, vous engagez votre responsabilité. Vérifiez que vous disposez d'une assurance adaptée.

Numéros utiles (secours / incendie) : 112 ou 18

### Réglementation estivale : renseignez-vous

Afin de protéger le public et de faciliter l'intervention des secours, un arrêté préfectoral, lié au risque d'incendie, restreint les activités dans les espaces naturels des Bouches-du-Rhône du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre. Informez-vous sur les conditions d'accès du jour (ou la veille à partir de 18h) : 08 11 20 13 13 ou [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr).

### Accès

- En bus : 64 | 170 | 172 - Plus d'info : [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr)
- En voiture : gardez-vous sur le parking "Jeu de Boules", point de départ du parcours.

### Contacts

#### Office de Tourisme

04 42 50 49 77 | [fuveau-tourisme.com](http://fuveau-tourisme.com)

#### Métropole Aix-Marseille-Provence

58 boulevard Charles Livon  
13007 MARSEILLE



Fuveau  
La Montagne Bleue



© Sophie Lollais

**SAiNTE-ViCTOIRE**  
VUE DE LA VALLÉE DE L'ARC



Un site géré par



## La Montagne Bleue

Cette balade permet de découvrir la commune de Fuveau du nord au sud, en passant par le vieux village perché et ses ruelles médiévales.

❶ Prendre la rue Rondet en direction de la poste pour aller profiter du point de vue à la table d'orientation. Continuer de monter jusqu'à la place Verminck, et l'église Saint-Michel. Prendre l'impasse sur la droite de l'église (rue du Figuier) jusqu'au bout, descendre quelques marches et tourner dans la 1<sup>ère</sup> ruelle à gauche. Prendre à droite la rue Barthélémy Niollon. À la Chapelle Saint-Roch, descendre à droite rue de la Paix jusqu'en bas, rue du Nord, et prendre cette dernière à gauche. À droite, traverser le pont des Frères.

❷ Traverser le rond-point et monter en direction du cimetière (CD56E). Prendre la 1<sup>ère</sup> à droite, chemin Lou Ben Dou Soudat. Au bout prendre à gauche et toujours tout droit. Prendre le passage réservé aux piétons/vélos, tout droit. Au croisement, prendre à droite chemin des Piboules. Puis toujours tout droit, voie verte jusqu'au chemin du Moulin des Forges.

❸ Remonter sur la gauche ce chemin. Tout au bout, prendre à droite, l'ancien chemin d'Aix. Juste avant d'arriver sur la RD96, prendre à droite et entrer dans l'enceinte du Musée des Transports. (CPPVA : Conservatoire provençal du patrimoine de véhicules anciens).

❹ Traverser les voies (désaffectées), passer sous la barrière et prendre en dessous le chemin de la Bergerie sur la droite (au-dessus des vignes). Au croisement avec le chemin de la Grande Bastide, en descendant 200m sur la gauche, vous pourrez admirer la Grande Bastide. Sinon tout droit chemin de la Grande Bastide.

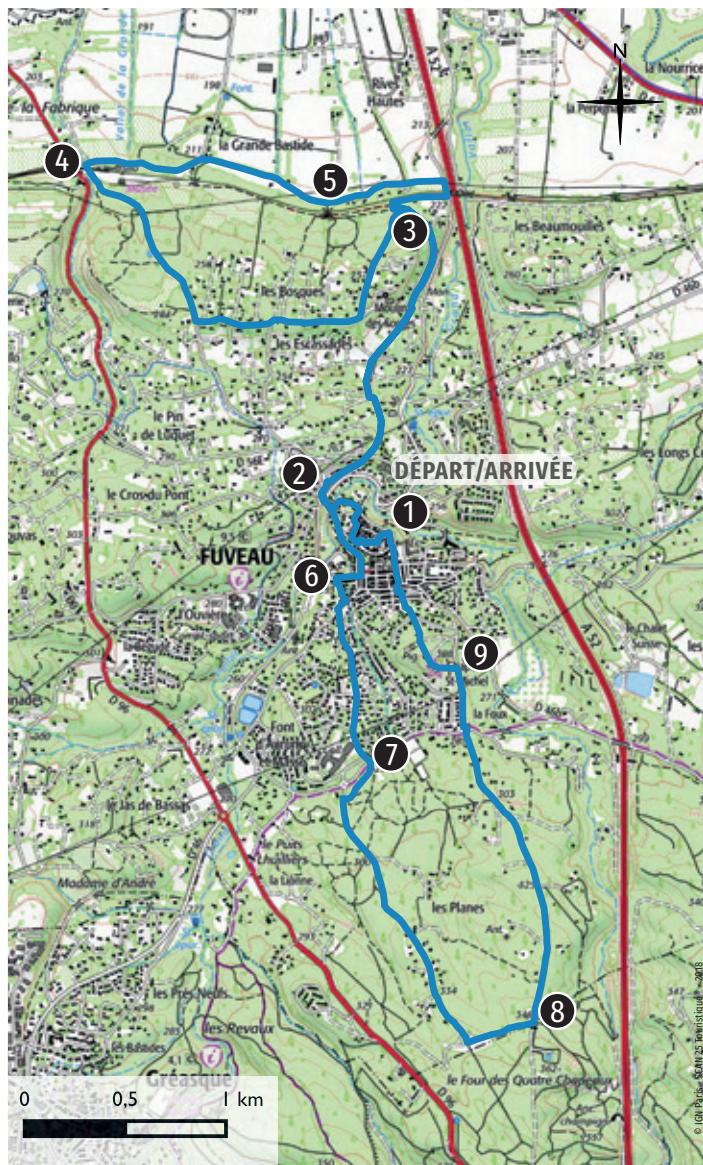
❺ Passer à droite sous le pont (attention à la circulation) puis tout de suite à droite chemin du Moulin des Forges. Après le Pont Cassé (ce nom vient de ses arches effondrées), reprendre la voie verte sur la gauche et revenir par le même chemin jusqu'au pont des Frères. Aller tout droit rue du Chanoine Moisan.

❻ Au croisement (mairie), prendre à droite, avenue Célestin Barthélémy. Prendre sur la gauche la traverse du Rieuret, puis à droite (avenue Alexandre Philippe) et tout de suite à gauche, Chemin de Masse (au bout, collège et gymnase).

❼ Traverser la route (chemin des Vertus) et prendre le petit chemin en face (départ du parcours de santé). Tables de pique-nique ! Suivre le chemin sur la droite. À l'arrivée sur le chemin goudronné (chemin des Mines), prendre à gauche et monter jusqu'aux dernières maisons, puis prendre à gauche le chemin de Tachou.

❽ Au bout du chemin, prendre à nouveau à gauche sur le chemin de la Galère. Tout en bas, au rond-point de la Croix du Goï aller en face, chemin du Goï. Passer le chemin du Chouan et prendre le chemin sur la gauche en direction du comité communal feux de forêts et de la chapelle Saint-Michel, que vous pourrez admirer en prenant à nouveau à gauche.

❾ Au bout du chemin, prendre le petit sentier sur la droite, traverser l'avenue Jean Monnet et prendre en face le passage réservé aux piétons (rue de l'Escalade). Traverser la rue du Soleil, prendre les escaliers et descendre sur la gauche l'impasse Lazarige, puis en face, cours Victor Leydet.



### Départ

Fuveau, place centrale, Cours Victor Leydet

### Boucle de la Montagne Bleue

- itinéraire : balisage bleu
- 14 km - 4 h - Δ ± : 211 m - Alt. min. : 303 m - Alt. max. : 348 m
- difficulté : moyenne



## Musée Provençal des Transports

Ce musée est établi dans une ancienne gare de bifurcation. La ligne Gardanne - Carnoules créée en 1877 a été utilisée pour le transport des voyageurs jusqu'en 1938 et pour le transport de marchandises, essentiellement la bauxite, jusqu'en 1963. Elle abrite aujourd'hui le Musée Provençal des Transports de Fuveau et présente une collection de vieux matériel ferroviaire et d'anciens tramways. Sa visite s'agrément d'une belle balade de 30 minutes en petit train.

Ouvert les dimanches après-midi.

Informations : [cppva.com](http://cppva.com)